

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

De CAHORS à LIBOS				De LIBOS à CAHORS				De CAHORS à MONTAUBAN				De MONTAUBAN à CAHORS				De CAHORS à CAPDENAC				De CAPDENAC à CAHORS			
Omnibus		Poste		Omnibus		Poste		Omnibus		Poste		Omnibus		Poste		Omnibus		Poste		Omnibus		Poste	
CAHORS — D.	6 45	12 47	5 50	PARIS — D.	9h 30 ^m	7h 45 ^m	CAHORS — D.	4 42	11 45	5 25	TOULOUSE D.	5 40	10 14	2 20	CAHORS — D.	7 40	11 30	5 10	PARIS — D.	8 45	11 30	5 10	
Marcussac . . .	6 54	1 26	6 19	— Express.	8 »	8 15	Sept-Pons . . .	4 53	11 11	5 37	BORDEAUX . . .	» » »	9 30	» » »	CAHORS — D.	7 48	11 40	5 10	CAHORS — D.	7 45	11 30	5 10	
Parthenay . . .	7 3	1 34	6 28	BORDEAUX . . .	» » »	3 15	Cieureac . . .	5 11	11 20	5 57	» » »	» » »	» » »	» » »	CAHORS — D.	8 11	12 15	5 38	CAHORS — D.	7 56	11 44	5 21	
Castelfranc . .	7 18	1 47	6 44	M-Libos — D.	8 40	3 58	Lalbenque . . .	5 20	11 39	6 11	Montauban D.	7 25	10 35	4 40	CAHORS — D.	8 18	12 18	5 44	CAHORS — D.	8 20	12 29	5 43	
Puy-l'Évêque . .	7 31	1 59	6 58	Fumel	8 48	3 15	Moutpezat . . .	5 31	11 52	6 25	Fonneuve . . .	7 40	10 49	4 54	CAHORS — D.	8 34	12 55	6 »	CAHORS — D.	8 31	12 42	5 53	
Duravel	7 43	2 9	7 8	Soturac-Touzac	9 1	3 28	Borredon . . .	5 45	12 6	6 42	Albais	7 51	10 58	5 3	CAHORS — D.	8 42	1 13	6 6	CAHORS — D.	8 45	1 5	6 9	
Soturac-Touzac	7 53	2 19	7 18	Duravel	9 10	3 38	Gausse	5 55	12 16	6 56	Réalville	8 3	11 7	5 12	CAHORS — D.	8 53	1 25	6 16	CAHORS — D.	8 54	1 16	6 18	
Puy-l'Évêque . .	8 6	2 29	7 32	M-Libos — A.	8 13	2 35	Albais	6 13	12 34	7 8	Caussade	8 18	11 19	5 24	CAHORS — D.	9 4	1 43	6 26	CAHORS — D.	9 3	1 36	6 31	
M-Libos — A.	8 13	2 35	7 39	BORDEAUX . . .	3 51	8 11	Réalville	6 5	12 30	7 18	Montbrun	8 39	11 30	5 35	CAHORS — D.	9 17	1 59	6 36	CAHORS — D.	9 11	1 45	6 38	
BORDEAUX . . .	3 51	8 11	4 46	PARIS — A.	11 46	4 37	Albais	6 22	12 43	7 28	Caussade	8 39	11 51	5 54	CAHORS — D.	9 23	2 3	6 51	CAHORS — D.	9 25	2 12	6 51	
PARIS — A.	11 46	4 37	2 48	CAHORS — A.	10 25	5 1	Fonneuve	6 39	1 »	7 45	Borredon	8 57	12 3	6 15	CAHORS — D.	9 33	2 36	7 1	CAHORS — D.	9 34	2 23	7 »	
Train 976 pour Bordeaux, via Périgueux, sans augmentation de prix.				CAHORS — A.	10 25	5 1	Montauban. A.	6 39	1 »	7 45	Albais	9 19	12 9	6 15	CAHORS — D.	9 44	2 37	7 14	CAHORS — D.	9 44	2 46	7 19	
				CAHORS — A.	10 25	5 1	BORDEAUX . . .	10 40	6 05	» » »	Cieureac	9 29	12 18	6 24	CAHORS — D.	9 58	3 »	7 14	CAHORS — D.	9 56	3 9	7 22	
				CAHORS — A.	10 25	5 1	TOULOUSE. A.	8 46	3 55	9 57	Sept-Pons	9 42	12 30	6 36	CAHORS — D.	10 14	3 27	7 27	CAHORS — D.	10 6	3 20	7 30	

Cahors, le 2 Août.

NOUVELLES POLITIQUES

Election sénatoriale de la Gironde. — M. Lavertoujan, républicain modéré, 669 voix, élu.
M. Roudier, radical, 441 voix.
M. Gasqueton, conservateur, 445 voix.
Général Boulanger 4 voix.

Election législative de la Meuse. — M. Poincaré, républicain, a été élu par 32,194 voix, sans concurrent.
Manquent deux cantons.

Meeting contre le rejet du Métropolitain. — Un meeting de protestation a eu lieu dimanche au Cirque d'Hiver contre le rejet du Métropolitain, sous la présidence de M. Edouard Lockroy, ancien ministre du commerce, assisté de MM. Camélinat, Clovis Hugues et Francis Laur. La salle était archi-comble et le foule bouillonnante.

M. Lockroy, au moment où il prononçait quelques paroles de bienvenue a été vivement interrompu par le citoyen Soudey, l'instigateur de la Ligne contre les bureaux de placement, qui s'est précipité sur l'estrade voulant prendre la parole; mais Soudey a été rejeté hors de la tribune.

A ce moment éclate un tumulte indescriptible. Les orateurs révolutionnaires envahissent les bureaux. Une formidable bousculade se produit. Des coups sont échangés par l'assistance. Les tables sont renversées. Le désordre est à son comble.

Le citoyen Soudey est piétiné; écrasé et emporté à demi étouffé. MM. Lockroy, Hugues, et une grande partie de l'assistance évacuent la salle qui est abandonnée aux révolutionnaires.

Plusieurs personnes ont été blessées dans la bagarre.

Le duel Boulanger-Ferry. — M. Jules Ferry a chargé MM. Raynal et Casimir Perrier de le représenter auprès des témoins du général Boulanger. M. Casimir Perrier, qui est actuellement à Uriage, a été prévenu télégraphiquement. Il est attendu à Paris pour aujourd'hui.

18 FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

LES AVENTURES

D'un Peau-Rouge

A PARIS

LE TRANSPORTE

1V

DE QUELLE FAÇON LA MARQUISE DE GARMANDIA RENTRA DANS SON HOTEL, GRACE AU DOCTEUR D'HIRIGOYEN.

L'entrée était encombrée de broussailles, au milieu desquelles la marquise et le docteur furent contraints de se frayer un passage. Cette excavation paraissait être naturelle et produite par quelques commotion du sol; le fond, ou la muraille, si on le préfère, était formé par des masses granitiques, chargées de lichens et de parasites.

La marquise pria le docteur de lever sa lanterne; elle examina attentivement cette muraille, et posant sa main à une certaine place :

— Regardez dit-elle, et elle appuya légèrement.

Au même instant toute cette masse granitique, tourna silencieusement sur elle-même, sur ses gonds invisibles, et démasqua un souterrain assez étroit, mais dont la longueur devait avoir une cer-

On assure que les pourparlers commenceront aujourd'hui même.

Le *Gaulois* croit que la rencontre serait décidée pour demain. Il prétend savoir que le général Boulanger a laissé à M. Ferry le choix des armes.

Les témoins de M. Ferry seraient définitivement MM. Proust et Ferry Desclaud.

M. Raynal n'avait encore reçu hier aucun mandat.

Toutefois, en présence des bruits répandus, il télégraphia à M. Ferry qu'il se mettait à sa disposition et partit pour Paris.

D'après le *Gaulois*, un des témoins, assisté de M. Charles Ferry, s'abouchera, aujourd'hui, avec les témoins du général Boulanger.

La solution pourrait intervenir aujourd'hui.

M. Ferry, ayant le choix des armes, choisira le pistolet.

Gaspillages Boulangistes. — Le voyage du général Ferron à Bourges avait pour objet la résolution définitive à formuler sur la fabrication du fusil de petit calibre adopté par le précédent ministre de la guerre.

Des diverses créations du cabinet du général Boulanger, le fusil Lebel est la plus précieuse, si l'on considère la réclame inouïe entretenue avec la France et la Lanterne autour de ce « merveilleux fusil » et les onze millions ordonnés pour sa fabrication.

Les manufactures ont livré jusqu'ici vingt mille fusils de petit calibre, et, au mois de septembre, il en sera livré soixante mille, d'après les commandes en cours.

Le voyage du ministre de la guerre à Bourges a eu pour but de trancher la question des commandes subséquentes, encore en suspens.

Un fusil beaucoup plus parfait que le fusil Lebel avait été établi l'hiver dernier par les soins d'officiers de l'Ecole de pyrotechnie, de Bourges. Le général Ferron a voulu assister par lui-même aux expériences comparatives entre le fusil de la pyrotechnie et celui de l'Ecole de Chalons.

Le résultat a été concluant, et le fusil Lebel a été rejeté en principe pour l'armement des troupes de ligne.

La cartouche Lebel s'est montrée tellement défectueuse auprès de la cartouche de la pyrotechnie, laine étendue.

— C'est inouï, murmura le docteur. Qui aurait jamais supposé cela ? Mais ajouta-t-il à haute voix, comment allez-vous faire dans ces ténèbres madame ?

— Oh ! il doit y avoir une lanterne quelque part, celle dont s'est servi mon mari ; pendant que son complice m'emportait, il marchait en avant, et lui servait de guide.

Le docteur se mit aussitôt à la recherche de cette lanterne, qu'il ne tarda pas à trouver.

— La voici, madame, dit-il ; c'est un fanal de marine.

— En effet, ce doit être cela.

Le docteur alluma le fanal et le présenta à la marquise.

— Avez-vous encore besoin de moi, madame ? lui demanda-t-il. Est-il nécessaire que je vous accompagne plus loin ?

— Non, docteur, je vous remercie. Je remonterai seule. Nous ne pouvons laisser cette issue longtemps ouverte.

— Alors, madame, prenez, je vous prie, ce flacon, au cas où vous auriez une défaillance.

— Je vous remercie, docteur, dit-elle en l'acceptant, je vous le rendrai demain. Je désire vous voir, je serai malade, je vous ferai demander par un de mes domestiques. J'ai beaucoup à causer avec vous.

— Je me tiendrai à votre disposition, madame, prêt à vous servir en tout ce qui me sera possible.

qu'elle a déterminé le sentiment unanime des officiers du ministère qui accompagnait le général Ferron, et a entraîné le rejet du fusil Lebel.

Les fusils de petit calibre déjà fabriqués seront utilisés par les troupes du Tonkin et de l'Algérie.

On lit dans la *Petite Gironde* :

L'*Avenir de la Dordogne* contenait, il y a trois jours, une révélation sur des faits qui demanderaient à être éclaircis. Il résulte des affirmations de ce journal, non encore démenties, que le général Boulanger, alors qu'il était ministre de la guerre, aurait donné l'ordre d'acheter cinq cent mille exemplaires d'une brochure, préalablement agréée par les bureaux de la guerre et sortant des presses de l'imprimerie de l'*Echo*, journal ultra-bonapartistes.

A soixante centimes l'exemplaire, c'est une commande de trois cents mille francs, dont le général Boulanger aurait ainsi favorisé l'imprimerie d'un journal qui s'est toujours distingué par ses attaques acharnées contre la République, mais qui en revanche, se montrait plein d'admiration et de respect pour l'ex-ministre de la guerre. Cette admiration valait bien un fromage sans doute, mais il est au moins singulier que ce soit l'Etat qui paie.

Nous pensons, avec la *République française*, qu'une enquête, à ce sujet, est absolument nécessaire.

« **Le Moniteur de la Gendarmerie.** » — Le ministre de la guerre vient d'adresser la dépêche suivante aux commandants de corps d'armée :

« J'appelle votre attention d'une manière toute particulière sur les attaques violentes dirigées contre les actes du gouvernement par un journal hebdomadaire qui s'intitule le *Moniteur de la gendarmerie*.

« Je vous prie de donner des ordres pour que l'entrée de ce journal soit interdite d'une manière absolue dans toutes les casernes sans distinction. »

Le *Moniteur de la gendarmerie* est édité et dirigé par M. Ch. Lavauzelle, également directeur de la *France militaire*.

Les préparatifs de la Russie. — La France publie la dépêche suivante de Varsovie : Ici, tout le monde croit à une guerre prochaine

Elle lui tendit la main, que le docteur porta à ses lèvres, et ils se séparèrent ; la masse de rochers reprit sa place et la marquise demeura seule dans le souterrain.

Il fallut près d'une demie heure à la jeune femme pour regagner sa chambre ; plusieurs fois elle eut recours au flacon que lui avait remis le docteur.

A deux ou trois reprises, elle sentit ses forces l'abandonner, et elle faillit s'évanouir.

Elle éteignit le fanal, le laissa sur l'escalier, puis elle referma l'issue secrète, et se laissa tomber sur son fauteuil, où, pendant quelques minutes, elle demeura presque anéantie.

La lampe allumée dans sa chambre brûlait toujours ; personne n'était entré chez elle depuis son enlèvement.

Son mari était bien réellement parti ; d'ailleurs, rien n'avait été touché ou dérangé ; probablement le marquis pressé, par l'heure, n'avait pas eu le temps de revenir chercher certains papiers précieux contenus dans un meuble en bois de rose demeuré intact ; seul, le mari aurait pu entrer, puisque les verrous étaient mis.

La marquise voulait acquiescer à une certitude ; elle ouvrit et visita les tiroirs de tous les meubles, rien ne manquait.

Elle poussa un soupir de satisfaction et alla s'agenouiller sur son prie-dieu, joignant les mains et fit une longue et fervente prière, sans doute pour remercier le ciel d'avoir échappé à l'horrible danger qu'elle avait couru.

Ce devoir accompli, elle changea de vêtements ; ceux qu'elle portait étant déchirés et souillés de terre ; puis après avoir tiré les verrous, elle

avec l'Allemagne. Ce n'est qu'une affaire de quelques mois pour un motif ou pour un autre.

Ce qui est certain, c'est que les régiments d'artillerie ont été doublés sur toutes les frontières ouest.

La garnison de Varsovie a été augmentée de 8,000 hommes.

12 nouveaux régiments de cavalerie sont arrivés en Pologne dans le courant de juillet.

On annonce de plus l'arrivée de 48 régiments de Cosaques, qui fournissent à l'Empereur 73,000 hommes de cavalerie irrégulière.

Deux généraux, membres de l'état-major du Tzar, sont arrivés à Varsovie pour s'entendre avec l'état-major du général Gourko, au sujet d'une guerre qui devient de plus en plus probable.

Le Kronprinz. — Le *Figaro* assure que l'état du Kronprinz allemand s'est subitement aggravé.

Le *Figaro* dit que l'évêque de Grenoble donnera encore à M. Spuller une autre satisfaction qui assurera la paix définitive entre le ministre et l'évêque.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

L'essai de mobilisation. — Voici des renseignements intéressants puisés à bonne source sur l'essai de mobilisation, que nous nous empressons de donner à nos lecteurs.

Les préparatifs de mobilisation sont commencés et vont être vivement poursuivis. La cavalerie et l'infanterie seront organisées sur le pied de guerre. Les réserves formeront les régiments mixtes avec les services accessoires.

Les stations têtes d'étapes de ligne, les quais militaires d'embarquement et les haltes-repos sont déjà arrêtés par le service des étapes. Les instructions sont données au sujet du matériel roulant.

Les dispositions spéciales à prendre dans différents cas.

Une femme de chambre entra.

Cette femme de chambre était à peu près de l'âge de la marquise dont elle était la sœur de lait ; elle était fort jolie, et avait une mine espiègle qui lui allait à ravir.

Elle avait été élevée avec la marquise, qu'elle aimait comme une sœur, et à laquelle elle était complètement dévouée ; cette charmante camériste se nommait Claire Martin, et familièrement, Clairette.

— Oh ! que vous m'avez effrayée, madame, s'écria-t-elle en entrant. Je suis venue deux fois sans pouvoir entrer ; les verrous étaient mis ; je vous ai appelée, vous ne m'avez pas entendu.

Je dormais sans doute, chère enfant ; ne me gronde pas, je ne me sens pas bien. J'ai, je crois, une forte migraine, apporte moi du thé.

— Tout de suite madame ne désirez-vous rien autre ?

— Non, rien ; ah ! si, écoute. Je ne sais pourquoi, je me sens des frissons ; j'ai peur dans cette vieille maison ; tu te feras un lit ici, sur ce divan ; je veux que tu passes la nuit près de moi. En sortant, tu ordonneras de ma part à un valet de pied d'aller demain matin chercher le docteur d'Hirigoyen. Je désire le voir avant six heures ; tu m'entends ?

— Oui, madame ; vous êtes bien pâle, chère maîtresse ; seriez-vous donc véritablement malade ?

— J'espère que ce n'est qu'une indisposition ; cependant je désire voir le docteur ; hâte-toi, mignonne, aflu de m'aider à me mettre au lit, j'ai

érentes gares en vue de la direction méthodique des unités diverses sur le point de concentration sont indiquées.

Les raccordements des lignes ferrées et les voies de réserve ou de garage sont arrêtés. Une entente commune a été combinée entre les ministres de la guerre, des travaux publics et de l'agriculture, au sujet du transport des troupes, du matériel et des approvisionnements, des compagnies de chasseurs forestiers, de télégraphistes des agents des postes, etc.

Tout le matériel de campagne de l'artillerie du corps mobilisé suivra le corps d'armée.

Les fours mobiles de campagne fonctionneront jour et nuit et des parcs à bestiaux seront installés comme en temps de guerre.

Le service sanitaire sera organisé au complet et les sociétés colombophiles et vélocipédiques sont dès aujourd'hui décidées à prêter leur concours à cette expérience.

Rien n'est encore décidé sur la question de savoir quel corps d'armée sera mobilisé, on penche toujours pour les 10^e corps, Rennes, 11^e Nantes, ou 12^e Limoges.

Il est à peu près certain que le choix aura lieu entre ces trois corps d'armée.

L'appel des dispensés. — Le ministre de la guerre vient de décider que, par application des dispositions de l'article 25, de la loi du 27 juillet 1872, les jeunes gens dispensés du service d'activité en temps de paix, en vertu de l'article 17 de la même loi, seraient astreints à accomplir, pendant le temps que leur classe passe sous les drapeaux, quatre mois d'exercice répartis en trois années ainsi qu'il suit : 2 mois la première année, 1 mois la deuxième année, 1 mois la troisième année.

Cette décision sera appliquée, dès cette année, dans les conditions suivantes : 1^o les jeunes gens de la classe 1886 et les ajournés des classes 1885 et 1884 ayant été l'objet des conseils de révision de 1887, seront appelés lors de l'appel du contingent, en novembre ; 2^o Les jeunes gens de la classe 1885 seront appelés en février 1888 ; 3^o les jeunes gens de la classe 1884 seront appelés en avril 1888.

Médaille d'argent. — Par arrêté du ministre des finances en date du 25 juillet, la médaille de bronze décernée, le 30 juin 1882, à M. Barbe, Jean, chef surveillant des télégraphes à Cahors a été transformée en médaille d'argent.

Médailles de bronze. — Par arrêté du ministre des finances en date du 25 juillet, la médaille de bronze a été décernée à MM. Cavalie, Blaise, facteur rural à Lacapelle-Marival, 28 ans de services administratifs, 14 ans de services militaires.

Lalaurie, Antoine, facteur rural à Castelnaud-Montraiet, 32 ans de services administratifs, 3 ans de services militaires.

Lycée de Cahors. — M. Fournier, agrégé de grammaire, censeur des études au lycée de Cahors, est chargé, pour l'année scolaire 1887-1888, d'un cours de langues et littérature anciennes à l'école supérieure des lettres d'Alger.

Le traitement des chargés de cours ci-après

froid.

— Je le crois bien, le feu est presque éteint.

— Va, dépêche-toi !

La jeune fille sortit. Bientôt elle reparut apportant le thé, qu'elle déposa sur une petite table, près du fauteuil de sa maîtresse ; puis, avec une adresse et une rapidité extrême elle refit le feu, qui bientôt pétilla et lança de joyeuses flammes.

— Ah ! je me sens mieux ; j'étais gelée, dit la marquise avec bien-être.

En un tour de main, la fillette eut arrangé son lit sur le divan.

— Là, voilà qui est fait, dit-elle en riant ; je serai là comme une princesse.

— As-tu donné l'ordre d'aller demain, de bonne heure, chercher le docteur ?

— Oui, madame.

— Alors, va prévenir que tout le monde peut se coucher.

— Je l'ai dit déjà, madame.

— Viens t'asseoir près de moi, et bois un peu de thé.

La jeune fille prit une chaise, et se plaça en face de sa maîtresse, qui lui versa une tasse de thé.

— Tu m'aimes bien, n'est-ce pas Clairette, dit la marquise après un instant.

— Oh ! oui, madame, répondit la jeune fille avec sentiment ; vous êtes si bonne !

— Tu serais fâchée de me quitter, n'est-ce pas ?

— Oh ! jamais je ne vous quitterai, madame.

— Si je parlais pour faire un long voyage cependant ?

désigné est porté de 2,600 francs à 3,000 francs ;

MM. Chéry, chargé de cours d'allemand ; Gauthier, chargé de cours de cinquième ; Piot, chargé de cours de quatrième ; Pradel, chargé de cours de troisième ; Valès, chargé de cours d'histoire ; Arnaud et Brohat, chargés de cours d'enseignement secondaire spécial.

Revue de la gendarmerie. — Le général Verrier a passé, vendredi matin, en revue, nos braves gendarmes.

Le général a admiré la belle tenue de ce corps d'élite et la manière avec laquelle il a exécuté diverses manœuvres à pied et à cheval.

Ecole normale d'institutrices. — Les travaux de l'Ecole normale d'institutrices de Cahors sont menés avec la plus grande rapidité. L'ouverture des classes aura donc lieu, irrévocablement, le 3 novembre prochain.

Travaux de chemin de fer. — Samedi dernier, à deux heures du soir, a eu lieu, à la préfecture du Lot, l'adjudication des travaux de parachèvement du deuxième lot (3^e partie) de la ligne de Montauban à Brive.

Ces travaux sont situés à Lamothe-de-Déagac. M. Giraud, de Cessenon (Hérault), a été déclaré adjudicataire avec un rabais de 37 0/0.

Le remaniement des perceptions. — Le président du conseil, ministre des finances, prépare un travail d'ensemble au sujet du remaniement des perceptions. Ce remaniement aboutirait à la suppression de plus de 400 perceptions ; il serait opéré en tenant compte des droits acquis par les fonctionnaires ; toutefois, un certain nombre d'entre eux, qui ont le temps voulu de service, seraient mis à la retraite.

Ce travail sera soumis à la Chambre dès la rentrée des vacances parlementaires.

Les Jeux des Petits-Chevaux. — Le *Gaulois* assure que M. Levallant, directeur de la sûreté générale, a adressé à tous les casinos de province l'ordre de fermer les jeux dits des Petits-Chevaux.

La fraude. — La commission des fraudes a nommé une sous-commission pour étudier les appareils propres à combattre les fraudes sur les alcools.

Cette sous-commission abordera prochainement l'étude des compteurs alcoométriques. Elle est disposée à examiner tous les modèles qui lui seront soumis.

Les personnes qui auraient des communications à lui faire à ce sujet, pourront les lui adresser par l'intermédiaire du directeur général des contributions indirectes.

Figeac. — Dans sa dernière séance, le Conseil municipal de Figeac a émis un vœu pour engager M. le ministre des cultes à accorder à la fabrique de la paroisse du Puy un secours de 12,000 fr. indispensable pour mener à bonne fin la restauration des toitures et des murailles de cet édifice, évaluée à plus de 32,000 fr.

— Je vous accompagnerai ; pourvu que je reste près de vous, tout m'est égal, maîtresse. Pourquoi donc me demandez-vous cela ?

— Parce que, mignonne, il peut surgir tel événement qui m'oblige à partir pour longtemps, peut-être pour toujours ; quitter la France, que sais-je, moi ?

— Maîtresse, si vous me dites cela pour m'éprouver, ce n'est pas bien ; vous savez que je vous aime, que je n'ai plus que vous, puisque mon père et ma mère sont morts. Je suis à vous, en tout et pour tout ; si vous me parlez ainsi, c'est que vous doutez de moi et que vous ne m'aimez pas ; que vous ai-je donc fait, mon Dieu ! si sans le savoir, j'ai commis quelque faute, pardonnez-moi, madame, je vous en prie ; mais ne me dites jamais que je puis vous quitter, car vous me briseriez le cœur.

Et la pauvre enfant fondit en larmes, et éclata en sanglots ; la marquise l'attira dans ses bras, sécha ses larmes avec son mouchoir, et lui mit un baiser au front.

— Ne pleure plus, folle enfant, lui dit-elle doucement ; je sais ce que je voulais savoir ; je t'aime comme tu m'aimes, n'es-tu pas ma sœur ? Jamais je ne me séparerai de toi.

— Bien vrai ? s'écria-t-elle riant et pleurant à la fois.

— Je te le jure, mignonne, tu ne me quitteras que lorsque toi-même le demanderas.

— Oh ! alors, s'écria-t-elle en frappant ses mains l'une contre l'autre, me voilà tranquille, mais est-ce bien vrai, que vous allez voyager, maîtresse ?

— Peut-être, enfant ; cela te chagrinerait-il ?

Les réservistes du 9^e corps. — On sait que depuis environ deux ou trois mois une fièvre, qui a uniquement frappé les troupes, sévit dans la région du 9^e corps. Le général Ferron a décidé que les réservistes et territoriaux des territoires contaminés (Vienne, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Deux-Sèvres), ne seront pas convoqués cette année pour la période d'exercices habituelle.

Lycée de Toulouse. — M. le ministre de l'instruction publique vient de décider, à la date du 23 juillet courant, qu'une nouvelle division de mathématiques spéciales serait organisée au lycée de Toulouse, à partir de la prochaine rentrée des classes. Cette division sera principalement destinée à la préparation aux écoles navale, centrale et forestière.

Chasse. — L'ouverture de la chasse pour la zone du Midi est, paraît-il, fixée au dimanche 14 août prochain.

Concours de poulinières et de pouliches. — Des concours publics de pouliches et de poulinières de 1/2 sang auront lieu, en 1887 :

A Cahors, le mardi 16 août, à midi.

A Figeac, le mercredi 17 août, à 8 heures du matin.

A Gramat, le jeudi 18 août, à 7 heures du matin pour les poulinières et le vendredi 19 à 7 heures du matin pour les pouliches.

Pour les autres renseignements, voir l'affiche relative à ces concours qui se trouve placardée dans toutes les communes.

Conseil d'arrondissement de Gourdon. — Etaient présents : MM. de Camy, Prat, Coudere, Laplagne, Iscard et Layrac.

MM. Laplagne, président ; Coudere, secrétaire.

Vicinalité. — *Contingent communal.* — *Commune de Rampoux.* — Par sa délibération en date du 23 mai 1886, le conseil municipal de Rampoux demande que le tiers des journées de prestation soit appliqué à l'entretien des chemins vicinaux ordinaires.

Le Conseil d'arrondissement, attendu que les ressources de cette commune sont notoirement insuffisantes pour assurer l'entretien de ses chemins ; qu'elle n'a pas de revenus, et qu'en outre elle est déjà imposée de 31 centimes, dont deux extraordinaires ;

Est d'avis qu'il y a lieu d'accueillir favorablement la demande et de modifier les contingents communaux suivant la proposition de M. l'agent-voyer.

L'assemblée, sur la proposition de l'un de ses membres, renouvelle les vœux déjà exprimés en 1886, en ce qui concerne :

1^o Le projet d'amélioration du chemin d'intérêt commun n° 31, dans la traverse de Déagac ;

2^o Le projet de construction du chemin de grande communication n° 48, de Payrac à Maselat ;

3^o Le projet de construction du chemin n° 3, de Déagac à Cazals, par Gindou.

Chemins de fer de Montauban à Brive et de St-Denis au Buisson. — Le Conseil, tout en tenant compte des difficultés qui ont pu ralentir les travaux, croit devoir appeler de nouveau l'attention de l'administration supérieure sur l'urgence qu'il y aurait à terminer, dans l'arrondissement de Gourdon, le chemin de fer de Montauban à Brive, celui

— Moi ? Partout où vous irez, je serai bien ; à la condition de rester avec vous.

— Eh bien, il est possible que d'ici à quelques jours nous quittions Saint-Jean-de-Luz.

— Pour ma part, je n'en serai pas fâchée ; la ville est sombre, les habitants parlent une langue que personne ne comprend.

— Voyez-vous, mademoiselle la Parisienne dit la marquise en souriant ; elle regrette les bois de Chaville et de Meudon !

— Et le bois de Boulogne aussi, maîtresse ; au moins, là-bas, les gens ont figure humaine, au lieu qu'ici, ils ressemblent aux ours de leurs montagnes ; est-ce que nous irons à Paris, maîtresse ;

— Je ne dis pas non, fillette ; mais, n'oubliez pas que tout ce que nous dirons entre nous, nul ne doit le savoir.

— Oh ! je suis discrète, maîtresse.

— Il n'y a rien de nouveau en ville ?

— Non, rien que je sache, maîtresse ; ah ! si, on parle d'un navire qui a paru devant le port au coucher du soleil, et qui n'a pas voulu entrer ; le capitaine a renvoyé le pilote, sans consentir à l'admettre à bord en lui disant que n'ayant d'autre désir que d'envoyer quelques paquets de lettres à terre, il ne jugeait pas à propos de mouiller dans le port.

— Ah ! voilà qui est bizarre.

— Oui, il paraît qu'il a effectivement envoyé une embarcation à terre ; mais elle a traversé la ville sans s'arrêter et a remonté la Nivelle, sans qu'on sache où elle allait ; il y a deux heures, on l'a vue redescendre, traverser de nouveau la ville et gagner la pleine mer, où probablement elle

de St-Denis au Buisson avec l'embranchement de Grolejac à Gourdon.

Les motifs déjà invoqués à l'appui de ce vœu sont toujours les mêmes et le besoin s'en fait tous les jours sentir d'une façon de plus en plus impérieuse.

L'assemblée sollicite pour ce vœu le bienveillant appui du Conseil général.

Barrages de Mauzac et de Bergerac sur la Dordogne. — M. le président donne lecture d'un rapport communiqué à M. le préfet, le 15 juillet courant, par lequel MM. les ingénieurs fournissent des renseignements sur l'état des barrages de Mauzac et de Bergerac, sur la Dordogne, par rapport à son influence sur la remonte du poisson voyageur, et font connaître que le service de la navigation se préoccupe d'établir des échelles à poissons d'un nouveau modèle qui donneront, d'après les prévisions, de bons résultats.

L'assemblée constatant, comme les années précédentes, l'extrême rareté du poisson voyageur dans la haute Dordogne, et considérant que les intérêts des populations en amont de ces barrages sont, depuis leur construction, sérieusement compromis, renouvelle le vœu, si souvent exprimé, que des améliorations soient apportées en vue de faire cesser cet état de choses et appelle sur cette affaire la bienveillante attention du Conseil général.

Foires. — Le conseil municipal de Pinsac demande que les foires qui se tenaient dans cette commune le 2^e mercredi de carême et le 6 juillet, soient fixées aux 9 février et 28 juin.

Sur 20 communes qui ont formulé leur avis, 19 sont favorables au projet ; les autres n'ont pas encore répondu.

Le Conseil d'arrondissement est d'avis qu'il y a lieu de considérer le silence des communes consultées comme une adhésion à la demande et estime qu'il y a lieu de l'accueillir.

Baccalauréat. — MM^{lles} Marie et Louise Rouquet, filles du proviseur du lycée de Constantine (Algérie), viennent de subir avec succès, la première les examens du baccalauréat ès-sciences, et la seconde ceux du baccalauréat ès-lettres, 2^e partie.

Leur père, M. Rouquet, a débuté dans la carrière universitaire au lycée de Cahors.

Nos félicitations au père et à ses demoiselles.

M. Ouradou, Alain, instituteur-adjoint à l'école de la rue du Lycée, à Cahors, vient d'obtenir le diplôme de Clony.

Les ventes des valeurs à lots. — Il serait grand temps qu'un arrêt de la Cour suprême vint fixer la jurisprudence sur les ventes à crédit de valeurs à lot.

Le nombre des personnes intéressées à une solution définitive de la question est aujourd'hui considérable.

Ces ventes ont donné et donnent encore lieu à des spéculations ou combinaisons qui n'ont pas toujours été favorables aux acheteurs, et ont motivé de nombreuses plaintes.

Il y a quelque mois, un arrêt de Cour d'appel de province a déclaré licites les opérations de cette nature.

Or, voici que le tribunal civil de la Seine, appelé à se prononcer à son tour, rend un jugement aux termes duquel est nulle, comme constituant une opération aléatoire prohibée par la loi du 21 mai 1836 sur les loteries, la vente faite à termes de valeurs à lots, lorsque l'ache-

a été retrouver le navire qui l'attendait.

— Oui probablement, dit la marquise qui se sentit pâlir.

— Aussi, continua la fillette, Dieu sait les histoires que font les pêcheurs !

— On ne sait pas à quelle nation appartient ce navire ?

— Si bien maîtresse ; c'est un navire espagnol. N'est-ce pas que tout cela est bien bizarre ?

— Oui, très bizarre, en effet. Aide-moi à me mettre au lit, puis tu allumeras la veilleuse, tu arrangeras le feu pour la nuit et tu te coucheras, toi aussi.

— Vous sentez-vous mieux, maîtresse ?

— Un peu, mais je suis accablée ; je tombe de sommeil.

Une demi-heure plus tard la chambre à coucher n'était plus éclairée que par la lumière faible et voilée de la veilleuse ; la marquise et sa camériste dormaient ou semblaient dormir.

Cependant si quelque regard indiscret se fût glissé dans ce silencieux gynécée, une seconde lui eût suffi pour reconnaître que l'immobilité de la marquise n'était pas celle du sommeil, mais de la réflexion ; en effet, madame de Garmandia, les yeux demi-clos, la bouche serrée et les sourcils froncés, réfléchissait profondément ; la nuit entière s'écoula sans qu'elle se laissât, pendant une seconde, aller au sommeil ; ce ne fut qu'aux premières lueurs de l'aube qu'elle s'assoupit enfin.

1887, devant payer le prix du numéro du titre vendu, qu'après le versement du deuxième terme, et qu'il n'a droit au titre définitif que dans les dix jours qui suivent le dernier paiement.

La vente est également frappée de nullité du moment que les intérêts des sommes versées sont payés une fois chaque année; que l'engagement doit être annulé en cas de retour consécutif de deux traites ou reçus impayés; qu'enfin toute obligation remboursée au pair pendant la durée de l'engagement est remplacée par une autre de même valeur sans frais pour le souscripteur.

Le tribunal a déclaré qu'un contrat semblable est immoral et lésion, en ce qu'il stipule d'une manière illicite la vente du gage au profit du créancier gagiste, et parce que le caractère principal des ventes à crédit est de séparer de l'obligation l'aléa qui s'y trouve attaché, pour le vendre séparément.

Il est probable, dit le *Petit Journal*, que ce jugement important sera frappé d'appel. Dans le cas contraire, il ne tarderait pas, croyons-nous, à être invoqué par un grand nombre de plaignants.

Physionomie probable du mois d'août.

La première quinzaine sera relativement assez belle et chaude sur la France et sur les pays voisins, notamment sur la zone méridionale sauf quelques perturbations, coups de vent, ondées ou orages épars, violents vers les époques indiquées plus loin. La seconde quinzaine sera plus accidentée, plus humide, principalement sur les zones du nord et du centre, avec variations brusques de température. Bourrasques, coups de vent, fortes pluies, orages violents, tantôt sur une zone tantôt sur une autre, suivant la déclinaison de la lune: 1° vers les 1^{er} (?), 3, 5; 2° vers les 8 (?), 11, 13; 3° vers les 15 (?), 18; 4° vers les 20 (??), 22, 24, 26; 5° vers les 28 (?), 30. Gare la grêle, les trombes d'eau, les ravines, les crues locales à la suite, les rafales, les sinistres; avis aux intéressés! surtout vers les époques marquées de deux ou trois points d'interrogation, lesquels indiquent l'importance probable des perturbations.

Tonneins, 22 juillet 1887. Nick.

Orage. — Un orage des plus violents s'est abattu samedi sur Paris, vers deux heures de l'après-midi.

En quelques minutes les égouts ont été presque partout engorgés; les rigoles ménagées le long des trottoirs débordaient et les chaussées étaient inondées.

La foudre est tombée au *Figaro*, a suivi les fils télégraphiques et est descendue dans la galerie des machines.

Elle n'a causé que des dégâts matériels insignifiants. Aucun accident de personne.

A la gare Montparnasse, le premier coup de tonnerre a été d'une violence inouïe; il a causé une vraie panique. Les chevaux des omnibus et des fiacres, si nombreux en cet endroit, ont été pris de frayeur et se sont mis à courir dans toutes les directions, les cochers s'étant réfugiés dans le hall de la gare.

La rue de Rennes a été transformée tout à coup en un véritable torrent; et telle était la violence du courant, que des voitures à bras ont été emportées.

On nous dit que l'orage a fait aussi des ravages dans le quartier latin et dans le faubourg Saint-Germain.

Ajoutons que la foudre est tombée dans la rue du Faubourg-Saint-Denis, à la hauteur du numéro 33; elle a mis le feu à un tuyau de gaz placé sur la façade de la maison. Elle est tombée également sur la Sainte-Chapelle.

AGRICULTURE

Les hirondelles. — On ne saurait trop signaler les services rendus à l'agriculture et à la pisciculture par certains oiseaux et spécialement par les hirondelles, afin de faire cesser les poursuites que les petits maraudeurs des villes et des campagnes exercent contre ces charmants collaborateurs de l'économie rurale.

Pour ne parler que des hirondelles, qui ne respecteraient ces aimables messagères, qui nous apportent avec tant d'empressement, chaque année, les promesses de la belle saison, et prennent place parmi les serviteurs les plus habiles et les plus désintéressés du pisciculteur comme du laboureur? Elles semblent dire, en édifiant leurs nids sous l'avant des toits ou au plafond des écuries, combien elles se proposent d'utiliser leur séjour en faveur du propriétaire!

C'est à cette pensée, sans doute, que s'arrêtaient nos ancêtres, quand ils se faisaient un devoir de protéger avec une sorte de vénération les hirondelles, qui, du reste, malgré les vicissitudes du temps, jouissent encore de certaines

immunités de la part des cultivateurs et même des pisciculteurs.

Les hirondelles, en effet, ne sont pas seulement comme la plupart des autres oiseaux, les gardiens des céréales: elles veillent également à la conservation du poisson dans les étangs, car les poissons n'y pourraient pas vivre, si, devenus surabondants, ils n'étaient réduits à une quantité convenable par un certain nombre de brochets voraces, mais la tâche accomplie de ces brochets ne suffirait pas pour diminuer le trop plein; il faut d'autres exterminateurs; voilà pourquoi les oiseaux d'eau y viennent nicher; outre ces oiseaux d'eau, les hirondelles arrivent pour compléter les éliminations nécessaires.

La chasse aux insectes ailés, tels que les cousins, très peu saisissables, mais d'une fécondité extraordinaire, semble avoir été providentiellement réservée aux hirondelles; il est vrai que les émuecheurs font une vigoureuse guerre à ces insectes, dont tout le monde connaît les piqûres extrêmement cuisantes; mais pour détruire en grand nombre ces petits êtres incommodes, il faut des voiliers capables de passer beaucoup de temps dans les airs pour y saisir des proies qui échappent aux émuecheurs ordinaires.

Les hirondelles seules rendent complètement ce service; on en distingue plusieurs variétés: les hirondelles rustiques, nichant aux cheminées ou dans les écuries, se cantonnent dans les endroits où la décomposition des fumiers amène des multiples de mouches. Les hirondelles de fenêtrage excellent à fléurer des flaques d'eau dans les rocs des villes et des villages, ainsi qu'à frapper les murs de leurs ailes pour en détacher les insectes et pour les saisir ensuite au vol. Les hirondelles de rivage s'établissent en nombreuses colonies sur les bords des rivières et se font remarquer par leur activité et leur pétulance.

Les martinets ou hirondelles de muraille stationnent dans les clochers principalement et se chargent de détruire en masse les plus grosses mouches, en chassant à tire-d'aile, dans les hauteurs de l'espace, et ce travail dure jusqu'à seize heures par jour.

On le voit par ces données ornithologiques, les hirondelles sont les oiseaux insectivores les plus capables de purger l'atmosphère des millions d'insectes qui polluent depuis le printemps jusqu'à l'automne; sans elles, beaucoup de localités, surtout dans le voisinage des eaux stagnantes, ne seraient pas habitables; on pourrait citer des laboureurs ou des charretiers, fermiers ou propriétaires, qui, forcément, détestaient leurs chevaux, tant ils étaient harcelés par des mouches de tous genres, surtout dans le voisinage des étangs et des terrains marécageux.

Les services que rendent les hirondelles devraient donc empêcher, non seulement de les tuer à coups de fusil, mais encore de détruire leurs nids et de troubler l'éclosion des œufs. En l'absence d'arrêtés préfectoraux, le bon sens public ne devrait-il pas faire accorder partout à ces gracieuses petites créatures la sécurité qu'elles ne trouvent le plus souvent que par suite de préjugé populaire qui fait considérer les hirondelles comme des oiseaux portant bonheur aux maisons choisies pour l'établissement de leurs nids?

D'ailleurs, il faut le reconnaître, les hirondelles, comme les autres oiseaux, ne sont pas seulement un ornement de la nature, ce sont avant tout des travailleurs nécessaires à l'équilibre de deux forces, celle de la production et celle de l'élimination; si la force de la reproduction n'était pas maintenue dans de justes limites, il en résulterait les inconvénients les plus graves. Les oiseaux, encore une fois, sont donc les auxiliaires de l'homme dans sa lutte incessante pour l'existence, contre d'innombrables ennemis que souvent il ne peut voir et encore moins atteindre, bien loin de pouvoir s'en défendre tout seul.

Montrer par un enseignement ornithologique populaire dans les écoles combien les oiseaux de toute espèce, et surtout les hirondelles, sont admirablement constitués, préparés, outillés, pour éliminer ce qui surabonde dans le monde des insectes, voilà toute une branche de l'histoire naturelle qu'il importe de vulgariser.

Variétés

Le Canal des Deux-Mers

Depuis longtemps l'idée de réunir l'Océan à la Méditerranée était venue, en pensant aux immenses avantages qui en résulteraient pour la France. Une ébauche de ce travail fut faite par Riquet, ébauche bien belle pour l'époque où elle fut conçue et exécutée. Mais les chemins de fer sont venus depuis, luttant de vitesse avec tous les moyens connus jusqu' alors, et cependant ne répondant pas encore à la grande importance et aux besoins multiples auxquels doit satisfaire le Canal.

Le Canal de Suez et celui de Panama, surtout, déclaré d'abord irréalisable, et qui sera pourtant terminé dans un prochain avenir, permettent d'espérer que notre grande œuvre couronnera dignement le XIX^e siècle.

De nouveaux besoins l'imposent tant sous le rapport commercial que sous celui de la stratégie: à ce sujet en voici un exemple:

Un jour que nos dix cuirassés de Toulon s'étaient rendus aux îles Lérins, pour procéder à leurs évolutions habituelles et à leurs exercices de tir, tout à coup une flotte immense apparut: elle est composée de vaisseaux de premier rang et d'une nuée de torpilleurs anglais, allemands, italiens.

Les uns sont venus de Malte et d'Alexandrie, les autres de Salonique, les troisièmes de la Spzzia.

Sans déclaration de guerre préalable, ils ouvrirent le feu sur les dix cuirassés français. Nos marins résistent en désespérés, mais ils ne tardent pas à succomber sous le nombre disproportionné de leurs adversaires. En quelques heures, malgré l'héroïsme de ses défenseurs, le pavillon français a disparu sous les eaux.

Désireux de montrer par une hypothèse saisissante, l'importance du percement d'un canal navigable entre l'Océan et la Méditerranée, de Bordeaux à Narbonne, tel est le but d'un fait d'armes exposé ci-dessus.

Les Espagnols ayant armé les batteries de Ceuta de canons Krupp à longue portée, croisant leurs feux avec les 300 canons de Gibraltar, de façon à rendre infranchissable le détroit, qui n'a que 15 kilomètres de large, aucun bateau ne peut plus passer sans être exposé à disparaître immédiatement sous un ouragan de fer. La Méditerranée est fermée. Notre flotte de l'Atlantique n'y pourrait plus entrer, nos vaisseaux de Toulon ne pourraient plus sortir de cette mer, si nos ennemis le voulaient.

Le Canal des Deux-Mers, c'est-à-dire la jonction maritime à travers les 450 kilomètres de la presqu'île française entre Bordeaux et Narbonne, de l'Atlantique avec la Méditerranée, est l'annihilation complète de Gibraltar. Le fait est grave pour les Anglais, car attaqué à l'improviste par des forces supérieures, nos vaisseaux ne périeraient pas dans un combat inégal. Ils se réfugièrent dans le Canal, et 58 heures suffiraient ensuite à leur concentration. Oui, en 58 heures tout ce que nous avons de navires sur les côtes de France, dans l'Atlantique ou dans la Méditerranée pourrait se grouper sur le point menacé et tenir tête à n'importe quels adversaires, de quelques éléments qu'ils aient accru les moyens d'action qui leur sont propres.

Sous le rapport commercial, l'utilité du Canal est contestée; cependant, ainsi que nous l'avons déjà dit, 58 heures suffiraient pour le traverser, tandis qu'il faut au moins six jours de navigation pour effectuer le même parcours par l'Espagne, le Portugal Gibraltar; c'est peu, il est vrai, pour des voyages de longue haleine, mais il faut convenir que le Canal donnera au commerce et à l'Industrie du monde entier une voie de navigation rapide et sûre.

Il y a comme une loi que l'on pourrait énoncer de la manière suivante: *les transports faciles, développant toutes les industries.* Le transit des chemins de fer, en est une preuve, par l'énorme différence commerciale que l'on constate dix ans après leur ouverture. Marseille a besoin d'y faire attention, quelques travaux d'aménagements sont encore à exécuter dans son port: que l'on se hâte de les effectuer, car on fait tout ce que l'on peut pour en détourner le commerce vers Gènes.

Nous trouverions encore une preuve de la future importance commerciale de notre Canal, dans les agissements des Anglais en Egypte, pour obtenir le protectorat de ces pays, afin de nous susciter mille entraves dans la traversée du Canal de Suez.

Le Canal des Deux-Mers aura l'immense avantage d'être et de rester une propriété nationale. Complément du Canal de Suez, il aura beau encore abrégé la route des Indes, annihiler l'effort tenté par l'Europe Centrale, pour détourner le transit, constituer un Gibraltar français, il n'en sera pas moins un Canal à la neutralisation duquel aucune puissance au monde ne pourra prétendre. Ce sera notre Canal.

Comment une si grande œuvre de préservation nationale ou de propagande européenne est possible et elle ne se fait pas! C'est nier le mouvant. C'est nous supposer moins d'énergie qu'à nos ennemis.

A peine l'Allemand a-t-il entendu parler de notre Canal des Deux-Mers, qu'il prépare son canal des deux-mers à lui, par la jonction de la Baltique avec la mer du Nord. Deux ans ont suffi pour en étudier l'avant-projet, une loi est déposée pour obtenir un crédit de 195 millions; et en juin dernier, l'Empereur et son petit-fils, ont posé à Kiel, la première pierre de l'écluse de ce canal. Et nous? nous perdons toujours un

temps précieux en discussions: ainsi le projet des canaux dérivés du Rhône, qui depuis plus de dix ans sont discutés, et pendant ce temps le phylloxéra, comme une effrayante lèpre, poursuit son œuvre dévastatrice.

Un projet a été présenté par une société d'industriels des plus recommandables, mais un examen des plus sérieux en a fait connaître des défauts qui le rendaient impraticable.

Une nouvelle compagnie, prenant en très sérieuses considérations les reproches adressés au premier projet, en a présenté un autre qui semble réaliser toutes les conditions voulues. Sa longueur totale, débouquement non compris, est de 396 kilomètres, et de mer à mer 494 kilomètres 300, au lieu de 525 kilomètres que présentait l'autre projet.

Ce projet offre donc une économie au point de vue du temps pour la traversée, puisqu'il est plus court et comprend moins d'écluses que ceux étudiés jusqu' alors. Ce projet a été approuvé à l'unanimité par le conseil général de la Haute-Garonne.

M. Delattre ayant demandé au ministre des travaux publics où en était cette importante affaire. M. de Hérédia a répondu qu'on étudiait en ce moment le nouveau projet, dont l'exécution coûterait environ un milliard et demi, mais que le Gouvernement ne pouvait contribuer en rien à cette dépense.

Pour les chemins de fer l'Etat donne la concession avec toutes les réserves voulues, la Compagnie émet des actions ou des obligations, comme M. de Lesseps le fait en ce moment pour Panama. Pour sûr, les fonds allaient pour cette œuvre nationale. On en parlait dernièrement devant M. de Lesseps qui, après avoir longuement médité, en étudiait une mappemonde, dit:

— Quand le Panama sera fini, nous verrons. De la part d'un tel homme, cette parole est presque une promesse. Mais pour quand? et puis, M. de Lesseps se fait vieux! L'Allemagne nous donne un exemple, le temps c'est de l'argent, et les faits vont vite.

Le Canal des Deux Mers constituerait une rue de 500 kilomètres de longueur, la plus belle du monde entier, avec des ports de refuge, des chantiers de construction, des ateliers de toute sorte, des entrepôts de toute nature, des magasins, des fonderies, etc., etc., qui occuperaient des milliers et des milliers d'ouvriers, qui trouveraient là, pendant plusieurs générations, du travail et le bien-être, tout en faisant la fortune de la France.

Que messieurs les membres du Conseil général fassent pour un instant abnégation de leurs sentiments particuliers, pour s'unir dans un vote unanime, comme dans la Haute-Garonne, nous pour adresser des vœux au Gouvernement, qui la plupart du temps sont des vœux stériles, mais pour demander l'approbation la plus immédiate des projets qui lui sont soumis par les entrepreneurs Pillé, Le Brun et Dayd. Nous vous en conjurons tous, ne restons pas impassibles en présence des dispositions que prennent les autres nations; ce serait notre ruine si nous arrivions trop tard.

Vous avez, messieurs, bien mérité du pays, et vos noms passeront à la postérité, pour avoir aboli à tout jamais la misère de nos contrées et fait le bonheur et la gloire de la France.

Convendez, messieurs, que c'est un bien beau rôle digne de vous tous.

R. M.
Ingénieur civil.

BOURSE. — Cours au 1^{er} août.

3 0/0	81 27
3 0/0 amortissable (ancien).....	00 00
3 0/0 id. 1884.....	84 00
4 1/2 0/0 ancien.....	108 00
4 1/2 0/0 1883.....	107 75

Dernier cours du 1^{er} août.

Actions Orléans.....	1,308 75
Actions Lyon.....	1,235 00
Obligations Orléans 3 0/0.....	392 50
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884).....	285 00
Obligations Lombardes (jouissance.....)	000 00
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884).....	345 50

DERNIÈRE HEURE

Paris, 2 août 6 h. soir.
Dans la nouvelle entrevue qui a eu lieu dans la matinée, les témoins de MM. Ferry et Boulanger n'auraient pas pu se mettre d'accord sur les conditions du combat.

La croyance générale est qu'il n'y aura pas rencontre.

INJECTION BROU
40 ANS DE SUCCÈS
La seule guérissant, sans lui rien adjoindre, les écoulements anciens ou récents.
Expédition franco contre mandat-poste. — Prix: 5 fr. le Flacon.
J. FERRÉ, Ph^o, 102, rue Richelieu, PARIS

Établissement Hydrothérapique du Docteur Teyssède

CAHORS, Rue de la Chartreuse, CAHORS.

Ouverture Le MERCREDI 3 AOUT prochain Ouverture

Établissement Hydrothérapique

CHEZ

M^{me} SABATIÉ

CAHORS, — 6, Allées Fénélon, 6 — CAHORS

Bains de toute nature — Hydrothérapie complète chaude et froide. — Etuves. — Chambres pour malades.

Par la sécurité de son installation et sa tenue irréprochable, cet Etablissement entièrement refait à neuf, se recommande tout spécialement aux personnes désireuses du confort et du bien-être.

Toutes les Baignoires sont émaillées.



Eaux-de-vie de Prunes
NOUVELALAMBIC FIXE OU BREVETÉ S.G.D.G.
Système DEROY pour distiller Prunes, Pruniaux, Fruits divers, Mouts de toute nature. Les Morts, Vins, produisant **EAU-DE-VIE SUPERIEURE** sans REPASSE. Déjà par toutes les imitations. FONCTIONNEMENT GARANTI. Vente conditionnelle à l'essai. 750 appareils vendus dans ENVOI FRANCO DU PROSPECTUS ILLUSTRE
DEROY FILS AINÉ, Constructeur, r. du Théâtre, 73, 75, 77 (Grenelle), PARIS.

GRAND ENTREPOT

D'EAUX MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

A. COUDERC

67, BOULEVARD GAMBETTA, 67. — CAHORS

ANDABRE, 0 fr. 80. — BALARUC, 1 fr. 25. — BONDON-NEAU, 1 fr. 00. — BONNES, 1/4 de litre 0 fr. 75. — BONNES, 1/2 litre 1 fr. 00. — BOURBOULE, (La) 1 fr. 25. — BUSSANG, 0 fr. 90. — CHATEAUFORT, 0 fr. 40. — CHATEL GUYON, Gubler 1 fr. 00. — CONTREXÉVILLE, Pavillon 1 fr. 00. — CRAN-SAC: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — GAZOSTS, 1 fr. 20. — HUNYADI-JANOS, 1 fr. 00. — MIERS: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — ROYALE-HONGROISE, 1 fr. 00. — OREZZA, 1 fr. 25. — POUQUES, St-Leger 0 fr. 90. — REINE DU FER, 0 fr. 80. — ST-GALMIER: Noël 0 fr. 40; Badoit 0 fr. 40. — SIERCK, 1 fr. 10. — VICHY: Lardy 0 fr. 70; Larbeud 0 fr. 60; Célestins 0 fr. 80; G^de grille 0 fr. 80; Hôpital 0 fr. 80; VALS: St-Jean 0 fr. 80; Dominique 0 fr. 80; Précieuse 0 fr. 80; Rigolette 0 fr. 80; Amélie 0 fr. 80; La Perle 0 fr. 70; Victoire 0 fr. 70.

Sur demande, toutes les Eaux qui pourraient être demandées; une réduction de 5 pour 100 sera faite pour tout acheteur de 25 bouteilles



LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES
Ayant obtenu la Grande
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878
FOURGEAUD & LACOSTE
Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants
PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer
l'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS
dont les Bourgeois de Sèpin forment essentiellement
la base.
Il n'est pas et ne peut pas être une imitation de la
GRANDE CHARTREUSE
On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.



31 RÉCOMPENSES ET PRIX
MÉDAILLES D'ARGENT, OR
ET DIPLOME D'HONNEUR
GRANDS MÉDAILLES D'OR
Médaille 1889
Académie nationale
PÉRIGUEUX. 1880 DIPLOME D'HONNEUR
SÈNE DU JURY
BONNEAU EXP-INT-1882 HORS CONCOURS
On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

VICHY

Administration — Paris, 8, Boulevard Montmartre

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.

SELS de VICHY pour BAINS. — Un Rouleau pour un Bain.

SUGRE D'ORGE de VICHY. — Bonbon digestif. Pour éviter les contre-façons, écrire sur tous les produits les marques de

LA COMPAGNIE

Dépôt chez tous les marchands d'eaux minérales, Droguistes et Pharmaciens

GUÉRISON CERTAINE et RADICALE

DE TOUTES LES Affections de la Peau

DARTRES, ECZEMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et

ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science

Le Traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LENOIRMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE

41, rue St-Louis, à MELUN (S.-et-M.).

CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

PLUS DE FEU!

60 ans de Succès!

LINIMENT BOYER-MICHEL

J. COURRIER et H. PÉPIN, à CHATEAUX-D'AX (Indre)

Guérison sûre de la Boiterie, Entorses, Poulx, carls, Hottettes, Coules, Lésions, Angines, etc. — 5 fr. chez tous les

ON DEMANDE

pour un *Journal*

Conservateur Monarchiste de province, dans sa 54^e année de publication et paraissant six fois par semaine, un second Rédacteur capable.

Prière de transmettre les demandes à l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, Paris, aux initiales J. B.

DENTS & DENTIFIERS

PERFECTIONNÉS GARANTIS

Ayant mérité une mention honorable de l'Académie Nationale, posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les dents naturelles et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé.

GUÉRISON des maladies des Dents et des Gencives.

TRAITEMENT spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressements, plombages, métallisations, aurifications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire!

Ex-tentiste des grandes communautés religieuses et institutions du faubourg St-Germain, à Paris. Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN-DENTISTE

Des principaux établissements d'éducation du Lot et de la Corrèze

A BRIVE

POUDRE DENTIFRICE ALCALINE ET ÉLIXIR LEUCODONÉ

Prévenant la Carie et le déchaussement des dents, employée depuis longtemps par un grand nombre de Médecins.

5 fr. la Boîte. — Le Flacon 5 fr.

EXPÉDITION FRANCO CONTRE UN MANDAT-POSTE

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour la commande d'appareils dentaires, de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

Le propriétaire-gérant, Laytou.

PLAGE DE RONCE-LES-BAINS

A LA TREMBLADÉ (CHARENTE-INFÉRIEURE)

Incomparable pour les Baigneurs qui recherchent le calme et la solitude après le

tracas des affaires. — Recommandée dans tous ses ouvrages, par le Dr Brochard, comme « la Plage de France la meilleure et la plus sûre pour les enfants ». — Immense forêt de Pins. — Chasse. — Excursions. — Approvisionnements faciles de toutes sortes. — Service d'omnibus.

WILLA LOUISE

Très confortablement aménagée

Au milieu d'un bois de Pins, bien clôturée, avec accès direct sur la plage. — 4 Chambres à coucher (5 lits) avec grand garde-robe; — Salle à manger; Cuisine; Cave; Cour; Puits; Cabinets et Débarras.

PRIX DE LOCATION:

Juillet 170 fr. — Août 230 fr. — Septembre 150 fr.

à adresser à M. HENRY, douanier à la Tremblade (Charente-Inférieure).

RAISINS A BOISSON

ENTREPOT DE RAISINS A BOISSON DE TOUTES SORTES

Thyra, Chesmès, Chypre, Corinthe, Voulla, Denia, Samos, Erikara

Acide Tartrique, Tannin, Alcool, Colorant, Genièvre,

Sucre de Canne, Sucre cristallisé, Sucre de maïs.

Manière sûre et pratique pour fabriquer le vin avec les raisins secs, délivrée gratis sur demande.

SEUL DÉPOT DU VINAIGRE SUPÉRIEUR DE L'ÉTOILE:

COUSTU LAS JEUNE, rue de Bordeaux, PÉRIGUEUX.

En vente au bureau du Journal.

Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation

CADRETT

DU LOT

CADRETT

En vente chez tous les libraires.

En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50.
25 c. en plus par la poste.

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA

GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent.

ou en 25 séries à 75 centimes ne reviendra qu'à 48 fr. 75

AVEC 125 CARTES COLORIÉES

La 1^{re} liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires

avec un spécimen gratis à FAYARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1^{re} série